

Il permet de présenter, à la fois les épreuves du baccalauréat général (séries ES, L ou S) et l'Abitur allemand (allgemeine Hochschulreife). Ces diplômes nationaux obtenus simultanément confèrent aux AbiBacheliers le droit d'accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur allemand.

Chaque établissement français proposant la section AbiBac a un établissement allemand partenaire où des élèves ont/suivent un cursus identique.

## À QUI S'ADRESSE L'ABIBAC ?

La section AbiBac est ouverte, dès la seconde, aux élèves susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de Première. Cette section concerne donc les élèves motivés ayant étudié l'allemand au collège et attestant d'un niveau correct.

## QUEL CONTENU ?

Enseignement spécifique de langue et littérature allemandes : 6 heures hebdomadaires.

Enseignement spécifique d'Histoire-géographie : 3 heures hebdomadaires en Seconde et 4 heures hebdomadaires en Première et en Terminale.

Le second enseignement d'exploration de Seconde est supprimé.

## QUEL EXAMEN ?

Les candidats composent dans leur série du baccalauréat, sauf en Histoire-géographie et LV1.

L'examen spécifique se compose de deux épreuves en langue allemande :

- Histoire-géographie, un écrit en deux parties : Histoire (3 h 30) et Géographie (1 h 30),
- Langue et littérature allemandes : un écrit de 5 h et un oral. Après une préparation de 30 mn, les élèves s'expriment en face d'un jury de professeurs allemands et français.

Pour être AbiBacheliers, les élèves doivent avoir au moins la moyenne aussi bien à leur Abitur qu'à leur Bac. Il est impossible de recevoir l'Abitur sans avoir réussi le Bac.

## QUELS DÉBOUCHÉS ?

Les élèves acquièrent un niveau très élevé en langue et civilisation allemandes.

L'AbiBac est donc un atout fondamental dans le cadre européen. Il permet aux jeunes diplômés de poursuivre des études supérieures en Allemagne sans avoir à passer d'examen d'admission.

L'AbiBac est privilégié par certaines écoles, notamment celles disposant d'un double cursus avec un établissement d'enseignement supérieur allemand.

Il offre une possibilité secondaire d'entrée dans certaines écoles (ex. : IEP Paris).

Par ailleurs, de plus en plus d'écoles d'ingénieurs ou d'instituts d'études supérieures offrent des cursus binationaux et travaillent en partenariat avec des universités allemandes dans le cadre de l'Université Franco-Allemande (UFA).

Plus d'informations :

**[www.forum-franco-allemand.org](http://www.forum-franco-allemand.org)** (le forum franco-allemand)

**[www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)** (dans les cursus de l'Université Franco-Allemande)

**[www.voltaireonline.eu](http://www.voltaireonline.eu)** (le portail des étudiants et des élèves européens)

